



l'École de Musique Intercommunale Les Vallées du Clain (EMIL)

est associative. Elle regroupe des antennes musicales dans la Communauté de Communes, formées à partir de bénévoles, qui gèrent l'organisation pratique de l'enseignement au plus près des habitants.

Sans ces bénévoles qui œuvrent bien souvent dans l'ombre pour le bon fonctionnement de l'association, celle-ci ne pourrait pas irriguer convenablement le territoire.

Des salles dédiées « musique » sont mises à disposition par les communes pour permettre un enseignement de qualité.

La Communauté de Communes les Vallées du Clain, ainsi que le Département de la Vienne, sont partenaires et accompagnent l'école dans le développement de la musique sur l'intercommunalité.



Le carnet du musicien est un outil pédagogique qui permet de suivre le parcours de l'élève au sein de l'école de musique.

- Chaque élève doit l'avoir en sa possession afin de pouvoir le remplir et le consulter à tout moment.
- Il s'agit pour les enseignants de guider l'élève et l'aider à progresser en précisant avec lui des objectifs et des moyens d'actions.
- Il est rempli par l'élève et le professeur après concertation à deux.

Ce carnet appartient à

Élève

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Portable _____

Courriel _____

Père / Mère

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Portable _____

Courriel _____